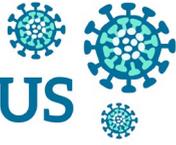


*Pôle communication*

Mardi 14 avril 2020



# CORONAVIRUS Covid-19

## INFO PRESSE

### POINT DE SITUATION SANITAIRE INTERMÉDIAIRE

43 tests ont été réalisés mardi 14 avril (première série). Aucun cas positif n'a été détecté.

18 cas ont été diagnostiqués positifs depuis le 18 mars. La personne qui se trouve en réanimation est dans un état stable. Quatre personnes en tout sont encore hospitalisées.

Une personne est considérée comme guérie lorsqu'elle ne présente plus aucun symptôme, 14 jours après l'apparition des premiers symptômes. Pour être autorisée à quitter le Médipôle, elle doit passer deux tests négatifs à 48 heures d'intervalle et ce, à partir de 14 jours après l'apparition des premiers symptômes. À l'issue de ces deux tests, cette personne est autorisée à rentrer chez elle.

À l'issue de leur quatorzaine dans les hôtels réquisitionnés par le gouvernement et avant de regagner leur domicile, toutes les personnes rapatriées sont soumises à un test de dépistage du Covid-19.

Pour rappel, la stratégie de dépistage a évolué selon les étapes suivantes :

- jusqu'au 19 mars, seules les personnes symptomatiques de retour de voyage ont été testées et placées en quatorzaine au centre de Dumbéa ou à domicile dans l'attente du résultat du test ;
- à partir du 19 mars : les personnes symptomatiques de retour de voyage et tous les professionnels de santé de retour de voyage ont été testés et placés en quatorzaine à l'hôtel ou à domicile ;
- depuis le 2 avril : toutes les personnes placées en quatorzaine sont testées à l'issue des 14 jours, même si elles ne présentent pas de symptômes.

Les 92 membres d'équipage du Lapérouse sont soumis à une quatorzaine à bord du navire. Dès leur arrivée dans les eaux calédoniennes, leur état de santé a été contrôlé par la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS). Comme pour les rapatriés, ils seront soumis à un test de dépistage du

Covid-19 à l'issue de leurs 14 jours de quatorzaine.

Un plan de dépistage massif des Calédoniens est à l'étude. Son déploiement s'appuierait sur les dispensaires.

Le centre de quatorzaine de Dumbéa est actuellement inactif. Il pourra être réactivé si de nouveaux cas contacts apparaissent.

Lors de sa séance du mardi 14 avril, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fixé par arrêté les règles d'usage des masques chirurgicaux et FFP2, et des masques en tissu anti postillons à usage non sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19. La DASS présentera ces règles prochainement.

## REPORT DE LA DATE DE DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DE REVENUS SOUS FORMAT PAPIER

La date de dépôt des déclarations de revenus sous format papier est reportée au 30 avril minuit (au lieu du 15 avril).

Cette échéance concerne les particuliers souhaitant déclarer leurs revenus via le formulaire imprimé et tous les professionnels soumis à un régime forfaitaire d'imposition.

Les professionnels soumis à un régime réel d'imposition ont jusqu'au jeudi 30 avril.

Pour les personnes optant pour la télé-déclaration, les dates limites de dépôt sont fixées au mardi 19 mai pour celles habitant Nouméa et au mardi 26 mai pour celles qui résident dans une autre commune.

## LES MESURES ÉCONOMIQUES

Le gouvernement et ses directions rencontreront les partenaires sociaux et les chambres consulaires mercredi 15 avril pour évoquer l'organisation du secteur économique après la période de confinement. L'objectif est d'associer le monde économique et les salariés à l'élaboration du « Plan du 19 avril ».

Un site participatif, à l'image de celui mis en place à l'occasion du Grand débat des entreprises sera lancé la semaine prochaine. Cette plateforme aura vocation à recueillir les contributions des Calédoniens dans le cadre du redémarrage économique.

## SOLIDARITÉ

Une application sera lancée prochainement dans le but de collecter et de valoriser les actes d'engagements bénévoles et les initiatives solidaires des Calédoniens apparues pendant cette période de confinement. Ces créations de toutes natures peuvent être transmises via la page Facebook : Covid-19 Nouvelle-Calédonie.

## LES GESTES BARRIÈRE

### PRÉVENTION



OU

